



**UNDRR**

UN Office for Disaster Risk Reduction

© Unsplash/Hoodh Ahmed

## **PROGRAMME DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET DE GESTION DE LA RÉPONSE AUX CATASTROPHES DANS L'OCÉAN INDIEN (RDRM-IO)**

### **NOTE DÉDIÉE À LA COMPOSANTE « RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE ET AMÉLIORATION DES CAPACITÉS INSTITUTIONNELLES DANS LES ÉTATS INSULAIRES DE L'OCÉAN INDIEN POUR LA RÉDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHE » MISE EN ŒUVRE PAR L'UNDRR**

#### **CONTEXTE**

Les petits États insulaires en développement de l'océan Indien sont menacés par plusieurs facteurs environnementaux comme les conditions météorologiques extrêmes, l'élévation du niveau de la mer et le changement climatique. Ces derniers ont exacerbé les défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels font face ces États insulaires. En raison de leur taille, de leurs ressources limitées et de leur isolation géographique, ils sont particulièrement vulnérables à des risques de catastrophe plus fréquents et plus intenses ainsi qu'aux impacts négatifs du changement climatique. Le changement climatique et les aléas naturels constituent un fardeau supplémentaire pour les institutions et les budgets nationaux et portent atteinte au développement durable.

#### **DESCRIPTION DE LA COMPOSANTE**

L'objectif général du programme « Renforcement de la résilience et gestion de la réponse aux catastrophes dans l'océan Indien », ou RDRM-IO, est de réduire les pertes dues aux catastrophes et au climat en termes de ressources humaines, économiques, sociales, physiques et environnementales dans les États membres de la Commission de l'océan Indien. Dans le cadre de ce programme, l'objectif spécifique du Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophe (l'UNDRR) est d'améliorer la compréhension et les capacités de gouvernance des États insulaires dans le domaine de la réduction des risques de catastrophe (RRC) grâce à des activités visant à :

**1** | Améliorer la préparation institutionnelle et opérationnelle en matière de RRC au niveau national

**2** | Évaluer, améliorer et développer les politiques et les cadres réglementaires de RRC au niveau national

#### **PARTIES PRENANTES**

Les parties prenantes dont la participation est souhaitée pour cette composante sont les autorités nationales de gestion des risques de catastrophe, les parties prenantes de la RRC, le personnel technique, les agents en charge des données sur les pertes liées aux catastrophes, les agents en charge des données des ministères sectoriels et les agents en charge des alertes précoces de Maurice, des Seychelles, de Madagascar et des Comores.

## LACUNES ACTUELLES À TRAITER

Les principaux problèmes identifiés dans la région ayant trait à la RRC et à l'adaptation au changement climatique peuvent être regroupés comme suit :

- Faiblesses et lacunes dans les capacités institutionnelles et opérationnelles de RRC,
- Manque de capacités financières et techniques pour répondre aux enjeux de RRC,
- Carences s'agissant des systèmes d'information et des données.

## ACTIVITÉS PRÉVUES

- 1 Examiner les capacités de réponse institutionnelles et opérationnelles en matière de RRC des institutions nationales de gestion des catastrophes
- 2 Évaluer les procédures institutionnelles de réponse dans les quatre pays pour renforcer la coordination multisectorielle
- 3 Clarifier les rôles des parties prenantes (y compris de la société civile et la coordination civile-militaire) et stimuler la coordination intersectorielle dans la gestion des crises
- 4 Lorsque cela est pertinent, évaluer le niveau de financement et de préparation ainsi que les capacités de la protection civile et mobiliser la société civile
- 5 Améliorer la gestion des bases de données dédiées aux risques de catastrophe et l'information géo-spatiale, accroître le partage des informations, des observations et des prévisions météorologiques
- 6 Évaluer les systèmes d'alerte précoce existants au niveau national et sous-national et leur efficacité, parvenir à une couverture complète du pays en recommandant des investissements pertinents dans les équipements et les capacités humaines et en proposant des protocoles nationaux de communication pour les situations d'urgence
- 7 Formuler une stratégie de communication et de sensibilisation à la RRC, qui définisse clairement les actions et les responsabilités de toutes les parties prenantes, pour mieux faire connaître la RRC
- 8 Mener un examen des systèmes de RRC de chaque pays, i.e., les politiques, stratégies, plans d'action et cadres réglementaires de RRC au niveau national
- 9 Proposer des amendements aux cadres réglementaires nationaux de RRC

## MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

**Durée : de 2022 à 2025**

L'UNDRR déploiera les ressources suivantes :

- Présence dans les pays : experts VNU, consultants nationaux, points focaux RRC au sein des Bureaux des Coordonnateurs résidents des Nations Unies,
- Expertise internationale : consultants internationaux, financements fournis à des institutions reconnues internationalement et localement et évaluateurs externes.

La mise en œuvre sera effectuée en étroite coordination avec les autres partenaires impliqués dans le programme UE-COI RDRM :

- La Commission de l'océan Indien (COI) et
- La Plateforme d'intervention régionale de l'océan Indien de la Croix-Rouge (PIROI).

Des missions sur le terrain seront organisées suivant la levée ou l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie de Covid-19. Des réunions en format virtuel ou hybride se tiendront entre temps afin de démarrer la mise en œuvre du projet.

## CALENDRIER

Durant la première année de mise en œuvre, les activités suivantes seront réalisées :

Réunion de lancement en mars 2022	Recrutement de personnel au niveau régional et national	Consultations virtuelles et en personne	Examen et cartographie des dispositions et responsabilités institutionnelles dans les quatre pays visés et au niveau régional en matière de RRC
-----------------------------------	---	---	---

---

Pour plus d'informations, veuillez contacter M. Roberto Schiano Lomoriello ([roberto.schianolomoriello@un.org](mailto:roberto.schianolomoriello@un.org))  
et Mme Auriane Denis-Loupot ([auriane.denis-loupot@un.org](mailto:auriane.denis-loupot@un.org))